

Programme de la Formation

Récupération et exploitation de l'eau de pluie

1 jour soit 7 heures de formation

7 heures en formation à distance
2 étapes de validation

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Module	Modalité pédagogique	Dates	Lieux
Récupération et exploitation de l'eau de pluie <u>Étapes à valider</u> : 2 <u>Date de l'évaluation finale</u> : 4 février 2022	Distanciel synchrone	jeudi 3 février 2022, 13h00 - 16h30	Îlot formation - A distance MTP
	Distanciel synchrone	vendredi 4 février 2022, 13h00 - 16h30	Îlot formation - A distance MTP

CONTEXTE GÉNÉRAL

La formation proposée permet en une journée d'étudier l'ensemble des aspects techniques et réglementaires d'une installation. Du dimensionnement du volume de stockage optimum au choix des matériaux, chaque aspect sera étudié selon les attentes spécifiques de votre profession.

OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

- Cerner les enjeux de la récupération de l'eau de pluie afin de conseiller et d'argumenter la solution technique la plus adaptée
- Identifier les différentes installations techniques de récupération de l'eau de pluie afin de préconiser une installation dans le respect des attentes du maître d'ouvrage et des normes en vigueur

PRISE EN CHARGE

Comment financer sa formation ?

Les formations proposées par Îlot formation peuvent bénéficier d'une prise en charge par les fonds de formation en fonction de votre statut : Vous êtes salarié d'agence libérale, OPCO EP intervient dans vos demandes de formation dans le cadre du plan de développement des compétences validé par votre employeur. Pour plus d'informations : www.opcoep.fr

Vous êtes architecte libéral, le FIFPL prend en charge vos frais de formation. Vous devez justifier d'au moins une année complète de cotisations URSSAF. Pour plus d'informations : www.fifpl.fr

Vous êtes dirigeant d'agence, depuis 2005, vous avez droit à un crédit d'impôt pour dépenses de formation. Vous pouvez télécharger le formulaire Cerfa n°12635*04 sur le site www.impot.gouv.fr

La déclaration doit être jointe à la déclaration annuelle de résultat déposée par l'entreprise.

Vous êtes demandeur d'emploi, Pôle emploi peut attribuer une Aide Individuelle à la Formation (AIF) pour contribuer au financement des frais pédagogiques. Le choix de la formation doit constituer une étape déterminante avant la reprise d'emploi et sa pertinence être validée par le conseiller Pôle emploi. La demande d'aide doit être déposée au plus tard quinze jours calendaires avant le début de la formation.

PUBLIC CIBLE

Architectes, bureaux d'études fluides et tous professionnels de la construction s'intéressant à la gestion des eaux pluviales aussi bien pour la maison individuelle qu'un ensemble immobilier plus complexe. Architectes, bureaux d'études fluides et tous professionnels de la construction s'intéressant à la gestion des eaux pluviales aussi bien pour la maison individuelle qu'un ensemble immobilier plus complexe.

PRÉREQUIS

Prérequis techniques pour les sessions se déroulant à distance

Disposer d'un ordinateur équipé d'une webcam (idéal mais pas indispensable) et d'un micro. Vous pouvez également utiliser un casque micro ou des écouteurs de téléphone.

Ou

D'un smartphone ou tablette. Pour cela, nous vous recommandons de télécharger l'application Zoom pour Android ou IOS.

Connexion internet de qualité et stable pour éviter les coupures intempestives.

Navigateurs compatibles et mis à jour : de préférence Chrome, Firefox ou Safari pour un meilleur usage de Zoom et de notre plateforme de formation à distance Moodle.

Privilégier un environnement calme, isolé des bruits.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Pour les personnes en situation de handicap

En cas de besoins spécifiques, contactez notre **référente handicap** :

Elsa DUCUING

contact@ilotformation.com

05 62 86 16 33

Evaluation de la formation

Au démarrage de la formation, les participants rempliront une feuille d'émargement, preuve de leur présence.

En fin de formation, une enquête qualitative sera remplie par les stagiaires afin d'évaluer si la formation a répondu à leurs besoins.

Une attestation de formation leur sera délivrée par courrier à l'issue du stage.

MODALITÉS DE SANCTION

Établissement d'une attestation de stage

Module

Récupération et exploitation de l'eau de pluie

1 jour soit 7 heures de formation

7 heures en formation à distance

2 étapes de validation

Modalité d'apprentissages : Distanciel synchrone

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Modalité Pédagogique	Dates	Lieux
Distanciel synchrone	jeudi 3 février 2022, 13h00 - 16h30	Îlot formation - A distance MTP
Distanciel synchrone	vendredi 4 février 2022, 13h00 - 16h30	Îlot formation - A distance MTP

Étapes à valider : 2

Date de l'évaluation finale : 4 février 2022

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

- Cerner les enjeux de la récupération de l'eau de pluie afin de conseiller et d'argumenter la solution technique la plus adaptée
- Identifier les différentes installations techniques de récupération de l'eau de pluie afin de préconiser une installation dans le respect des attentes du maître d'ouvrage et des normes en vigueur

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Equipements et supports pédagogiques

L'association Ilot formation dispose d'une salle de formation et d'outils pédagogiques (Un vidéo projecteur, un écran, un paperboard, un PC portable, une télévision, un magnétoscope et un lecteur DVD).

Les questionnaires de positionnement sont diffusés par des outils numériques de type Kahoot que les participants pourront remplir en direct depuis leur smartphone.

Un support papier de formation « guide-stagiaire » reprenant de manière synthétique l'essentiel des apports théoriques de la formation sera distribué par le formateur aux participants lors de la formation ou sera mis à disposition sur notre plateforme e-learning. Les participants pourront également retrouver tout au long de la formation, toutes les ressources documentaires téléchargeables et tous les supports de formation mis en œuvre pour chaque module (documents, Powerpoint, bibliographie, sitographie...) sur notre plateforme e-learning.

Modalités pédagogiques

Les méthodes pédagogiques et les supports que nous proposons vont permettre une approche concrète et dynamique de la formation. Nous privilégions une pédagogie active, basée sur une approche socio-constructiviste qui favorisera les interactions sociales de travail. Pour cela, nous proposons des études de cas et des mises en situation visant à simuler des situations les plus proches de leur réalité professionnelle. En outre, ces travaux de groupe visent à favoriser les échanges expérientiels entre apprenants.

PROGRAMME

Séquence 1

Webinaire - Durée : 3h30

- L'histoire d'eau et l'homme
- Le contexte et les enjeux actuels de la récupération de l'eau
- Les représentations sur la récupération de l'eau
- Le marché et les acteurs concernés
- les normes et les textes réglementaires
- Aborder un dossier de récupération de l'eau de pluie
- Les erreurs à éviter - les différents dossiers
- Les différentes notions associées à une installation de récupération : hydraulique, électrique, comptage, régulation, filtration, protection

Séquence 2

Webinaire - Durée : 3h30

- Le répertoire des questions à poser et des informations à recueillir
- Les différentes configurations d'une installation de récupération
- Les matériels constitutifs d'une installation de récupération et leur fonction
- Les différentes notions associées à une installation de récupération : hydraulique, électrique, comptage, régulation, filtration, protection